
MÉDITATIONS

QUINZIÈME SAMEDI APRÈS LA PENTECOTE.

OBLIGATION DE SE MORTIFIER.

Sommaire pour la veille au soir.

Après avoir médité sur la pénitence, nous méditerons demain sur la mortification, qui en est la conséquence ; et nous en considérerons : 4° Le précepte ; 2° La pratique. - Notre résolution sera : 1° De combattre en nous la passion de la jouissance, l'amour de nos aises, la recherche du plaisir, et de ne jamais rien faire par des motifs si peu dignes d'un disciple de Jésus crucifié ; 2° De faire aujourd'hui à Notre-Seigneur le sacrifice de quelque chose qui nous plaît ou de quelque répugnance qui se rencontre dans l'accomplissement de nos devoirs. Notre bouquet spirituel sera la parole de Notre-Seigneur :

Si quelqu'un veut s'adjoindre à moi, qu'il se renonce.

Méditation pour le matin.

Adorons Jésus-Christ nous déclarant dans l'Évangile qu'il ne veut point à son service de ces âmes molles, tendres, délicates sur elles-mêmes, qui ne voient que le plaisir du moment et ne visent qu'à se satisfaire, membres délicats déplacés sous un chef couronné d'épines. Il ne reconnaît pour ses disciples que les âmes fortes, généreuses, hardies au sacrifice, qui savent se faire violence et se contraindre, s'attacher à la croix avec lui et mortifier la mauvaise nature pour la plier au devoir. Offrons-nous à lui dans ces généreuses dispositions.

Premier point.

Précepte de la mortification.

De tous les points de la morale chrétienne, aucun n'est si souvent recommandé dans l'Évangile que le précepte, de la mortification, c'est-à-dire de travailler, par la privation, la souffrance et les violences contre soi-même, à réprimer notre mauvaise nature et à lutter contre ses tendances, pour la tenir toujours dans le devoir : car les paroles de Notre-Seigneur qui ordonnent de renoncer à tout, de renoncer à soi-même, de se faire violence et de porter sa croix, ne signifient pas autre chose, sinon qu'il faut se mortifier. La raison de ce précepte, c'est que, sans mortification, il n'est ni vertu, ni raison, ni bonheur. -1° Point de vertu, puisque pour être humble il faut mortifier l'amour-propre avec son orgueil, ses susceptibilités et ses prétentions ; pour être doux, il faut mortifier son caractère et son humeur, ses vivacités et ses brusqueries ; pour être obéissant, il faut mortifier la volonté propre avec ses répugnances et ses attaches, ses fantaisies et ses caprices ; pour être chaste, il faut mortifier l'amour du plaisir et de la jouissance, ne pas flatter la chair, mais la crucifier et se tenir continuellement en garde contre ses séductions. Il en est de même de toutes les vertus. Comme on ne redresse un membre tordu qu'en le mettant dans les étreintes, on ne ramène l'âme à la rectitude primitive d'aucune vertu d'où le péché l'a détournée, qu'en lui faisant violence. 2° Sans la mortification, point de raison. C'est une chose humiliante de voir combien, sans la mortification, la raison est peu raisonnable : on met son plaisir, comme la bête, dans le boire et le manger ; on en fait un des bonheurs de la vie, on en use avec excès, jusqu'à s'incommoder et quelquefois perdre le sens : est-ce raisonnable ? Sans la mortification, on vit de caprices et de fantaisies ; on fait à chaque moment ce qui plaît, non ce qu'il faut faire ; on fait de la nuit le jour par le retard du coucher, et du jour la nuit par le retard du lever ; on néglige ses affaires, le soin du ménage et de la famille, la surveillance des enfants et des domestiques, l'ordre et l'économie dans la tenue de la maison, la proportion entre ce qu'on a et ce qu'on dépense : est-ce raisonnable ? Sans la mortification, on ne cherche que la satisfaction du moi, faisant passer le plaisir avant le devoir, la jouissance avant la conscience : est-ce raisonnable ? Sans la mortification, on ne veut rien souffrir des autres et l'on veut que les autres souffrent

tout de nous, qu'ils supportent nos défauts, sans que nous supportions les leurs ; on veut qu'ils cèdent à nos volontés, sans que jamais nous cédions aux leurs ; qu'ils se laissent par nous railler, reprendre, traiter avec hauteur, et qu'il leur soit interdit de faire rien de semblable à notre égard : est-ce raisonnable ? Enfin, chaque fois que nous péchons, c'est par refus de nous mortifier, parce que nous ne voulons pas nous priver ou que nous voulons jouir ; or tout péché est une faute contre la raison, puisque la raison nous dit d'obéir à Dieu, qui ne commande rien que de juste et d'équitable. 3° Sans mortification, point de bonheur : point de bonheur au service de Dieu, qui retire ses grâces et ses consolations à mesure qu'on cherche la jouissance dans la créature et non en lui, ou qu'on lui refuse ce qu'il nous demande ; point de bonheur avec le prochain, qu'on éloigne par la disposition où l'on est de ne rendre aucun service qui gêne, par cet amour-propre qui cherche ce qui plaît, sans craindre d'incommoder les autres, par ce caractère plein de susceptibilités et de prétentions, par cette liberté de parler qui ne sait pas retenir un mot blessant ou peu bienveillant; enfin, point de bonheur avec soi-même : 1° Parce que, chaque fois qu'on satisfait une volonté désordonnée, on subit la peine du remords, qui dit qu'on a fait mal ; 2° Parce que quiconque a des attaches, s'indigne si on veut le priver de ce qu'il aime, s'afflige s'il faut qu'il s'en prive lui-même, et ainsi il est essentiellement malheureux.

Deuxième point.

Pratique de la mortification.

La pratique de cette vertu doit être continue, réglée par la sagesse, accompagnée d'amour et de joie. - 1° Continue : car, comme celui qui navigue sur un fleuve impétueux est emporté par le courant s'il cesse un seul instant de ramer en sens contraire, celui-là aussi sera inévitablement entraîné au mal, qui cessera de lutter avec énergie contre le penchant mauvais qui nous y porte ; car sans cesse notre nature viciée nous sollicite au mal, se souciant fort peu de nous perdre pourvu qu'elle se contente. C'est une esclave toujours prête à se révolter, qui ne sait que mal faire. Tout, en cette mauvaise nature, est danger, et les yeux, et la langue, et le goût, et le toucher répandu par tout le corps. Or, tant d'ennemis conjurés nous perdront infailliblement si nous cessons un seul jour de les mortifier. - 2° La pratique de la mortification doit être réglée par la sagesse ; ce serait un zèle indiscret de se porter des excès de mortification qui ruineraient la santé. La santé est un dépôt que Dieu nous a confié ; nous n'avons pas le droit de le détruire. Accordons au corps le nécessaire, mais ayons le courage de lui refuser ce qui n'est que pour le plaisir et la jouissance. 3° Enfin la mortification doit être accompagnée d'amour et de joie : Dieu n'agrée que les sacrifices que l'amour lui offre avec joie et l'homme lui-même ne se plierait pas à la mortification si l'autour ne la lui faisait trouver délicieuse. L'amour, dit l'Imitation, rend léger tout ce qui pèse, et doux ce qui est amer. L'âme qui aime sait que les souffrances sont la meilleure preuve de l'amour ; et comme elle a un désir immense de prouver à son Dieu qu'elle l'aime, elle a aussi un désir immense de souffrir. Elle sait que les souffrances sont l'aliment de l'amour, le moyen le plus sur d'y faire progrès, parce que le cœur s'attache plus à Dieu à proportion qu'il est plus détaché de lui-même et des créatures ; et comme elle a un désir immense d'aimer toujours davantage, elle a aussi un désir immense de souffrir toujours davantage. De là le cri de sainte Thérèse : Ou souffrir ou mourir ! De là dans les âmes qui aiment vraiment Dieu, les saintes ardeurs avec lesquelles elles se portent vers la mortification. Examinons notre conscience : Quelles sont nos dispositions sur un sujet aussi important pour le salut ?

Résolutions et bouquet spirituel comme ci-dessus.